

quer également des mesures qui, dans mon opinion, devraient être adoptées, s'ils veulent éviter un fardeau additionnel qui, dans les circonstances, ne pourrait être qu'un répit temporaire, mais qui n'apporterait aucun remède à notre situation.

Le point vital dans l'administration d'une ville, c'est la confection du budget, et je pourrais ajouter que le point scientifique d'un budget municipal consiste à se tracer un plan d'administration pour l'entretien et l'amélioration de la ville, et l'imposition de taxes dans le but d'obtenir le montant nécessaire à ces fins. C'est ce que des autorités compétentes considèrent être la véritable méthode moderne que l'on doit suivre dans de tels cas. Mais cette façon de confectionner un budget, laquelle signifierait pratiquement la taxe mobile, doit être accompagnée d'un plan bien défini pour les travaux publics, les expropriations, les améliorations, car s'il en était autrement, une administration imprévoyante pourrait à sa guise imposer, sans limite, les taxes qu'elle voudrait aux propriétaires.

Il est certain que Montréal ne peut sans une préparation soignée, sans un plan d'ensemble bien défini et bien suivi, adopter la taxe mobile ou le système gradué de taxation. Nous en sommes au point, aujourd'hui, qu'il nous faut limiter notre progrès aux nécessités strictes, suivant l'exigence de la situation, ce qui, vous en conviendrez, est une position fautive et erronée pour une ville.

D'après nos chefs de départements, nous aurons besoin pour l'administration de la Cité, en 1917, d'un montant avoisinant \$13,334,000.; ce chiffre inclut un montant de \$2,050,000. pour les commissions scolaires, nos charges d'intérêts au montant de \$5,000,000 et \$4,019,000. pour les salaires.

La principale partie de notre revenu est prélevée au moyen de la taxe foncière dont le taux a été fixé, il y a nombre d'années, alors que ce chiffre était suffisant pour répondre aux besoins de la Ville.

Il existe une opinion générale, que les propriétaires partagent depuis assez longtemps la plus grande partie du fardeau des améliorations et de l'entretien de la ville, et qu'un effort devrait être fait pour trouver d'autres sources de revenus afin de répondre aux besoins généraux.

Il est évident que dans une ville comme la nôtre, on ne peut fixer à l'avance un montant juste et qu'il doit y avoir dans notre revenu le même système de gradation qu'il y a dans l'accroissement et le progrès de la ville elle-même.

#### Nos revenus

Au moyen de nos taxes sur la propriété et d'autres sources de revenus que nous percevons depuis des années, les calculs sont que nous recevrons dans le cours de l'exercice prochain près de \$12,000,000. Vous vous apercevez immédiatement de l'inégalité qui existe entre nos besoins et nos revenus. La question est maintenant de savoir comment faire face à ce déficit de \$1,400,000, à \$1,500,000 et à ce sujet on a suggéré plusieurs moyens.

On pourrait d'abord prélever une taxe spéciale, afin de combler le déficit, mais le cas advenant, le soulagement ne serait que temporaire, puisque les conditions qui ont amené ce déficit subsisteraient encore; il est vrai que si nous adoptons ce plan, nous pourrions rencontrer nos obligations cette année, mais ce n'est pas suffisant; cet argent aura été payé par des citoyens et l'an prochain ces derniers se trouveraient exactement dans la même situation.

A mon point de vue, ce n'est pas le